

Une nouvelle stratégie UE-Afrique – un partenariat pour un développement durable et inclusif

L'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) ont des intérêts convergents dans un certain nombre de domaines, tels que la lutte contre le changement climatique et la promotion d'une croissance économique durable et créatrice d'emplois en Afrique. Toutefois, elles doivent encore trouver un terrain d'entente sur la migration, la gestion de la sécurité et les valeurs fondamentales. En mars 2020, la Commission européenne et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne (HR/VP) ont proposé de mettre en place un nouveau partenariat global avec l'Afrique, soulignant la volonté de l'UE de renforcer les liens entre les deux continents. Conformément à cette proposition de partenariat, le Parlement européen devrait débattre d'un rapport d'initiative au cours de sa période de session de mars II.

Proposition de la Commission

En présentant le [programme de travail de la Commission pour 2020](#), la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a annoncé que «la Commission et le haut représentant élaboreront une nouvelle stratégie globale avec l'Afrique pour dynamiser les relations économiques, créer des emplois sur les deux continents et approfondir le partenariat dans tous les domaines». Le 9 mars 2020, la Commission et le haut représentant ont présenté une communication conjointe intitulée «[Vers une stratégie globale avec l'Afrique](#)». Cette [communication](#) s'appuie sur la «[nouvelle alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables](#)» de 2018 et sur les cadres et politiques internationaux, africains et européens existants, tels que les [objectifs de développement durable des Nations unies](#), sur l'[Agenda 2063 de l'Union africaine](#), sur la [stratégie globale de l'UE](#) et sur le [consensus européen pour le développement](#) ainsi que sur la [stratégie commune Afrique-UE](#) de 2007. **Cinq partenariats thématiques** sont proposés dans la communication: 1) un partenariat pour une transition verte et l'accès à l'énergie, conformément à l'accord de Paris sur le changement climatique; 2) un partenariat pour la transformation numérique; 3) un partenariat pour une croissance et des emplois durables, visant à encourager les investissements par des financements innovants et à renforcer «l'apprentissage, les connaissances et les compétences, les capacités de recherche et d'innovation, en particulier chez les femmes et les jeunes, [à] protéger et améliorer les droits sociaux et [à] éradiquer le travail des enfants»; 4) un partenariat pour la paix et la gouvernance; et 5) un partenariat visant à «garantir une approche équilibrée, cohérente et globale de la migration et de la mobilité». La stratégie proposée prévoit également une **action transversale** visant à renforcer le multilatéralisme en approfondissant l'alliance UE-Afrique dans les enceintes internationales.

Réunions UE-Union africaine sur la stratégie

La Commission européenne a présenté ses propositions lors de la [10^e réunion Union européenne-Union africaine - Commission à Commission](#) qui s'est tenue le 27 février 2020 en Éthiopie. Dans ses [conclusions](#) du 30 juin 2020, le Conseil a noté que la communication conjointe «constitue une excellente base pour instaurer un nouveau partenariat ambitieux avec l'Afrique». La stratégie doit être examinée lors du prochain [sommet UA-UE](#) en vue de l'adoption de lignes directrices communes. Généralement triennal, ce sommet était initialement prévu pour l'automne 2020 à Bruxelles, mais a ensuite été [reporté à 2021](#) en raison de la situation liée au coronavirus. Une visioconférence entre les dirigeants de l'UE et d'Afrique («mini-sommet»), prévue pour le 9 décembre 2020, a également été [reportée sine die](#) à la demande de l'Union africaine. La présidence portugaise du Conseil de l'UE (janvier-juin 2021) s'est [engagée](#) à intensifier la coopération de l'UE avec l'Afrique et l'UA et a fait part de sa volonté de «[participer activement à la préparation du sixième sommet UE-Union africaine](#)». Les commissions du Parlement européen [soutiennent](#) cette démarche. Toutefois, le sommet n'a pas encore été [reprogrammé](#). Le [futur accord UE-ACP](#), avec ses trois piliers

régionaux (Afrique subsaharienne, Caraïbes et Pacifique), devrait également être approuvé par le Conseil de l'UE au cours de la présidence portugaise.

Position du Parlement européen

Le 11 février 2020, le Parlement européen a [débattu](#) en plénière avec Jutta Urpilainen, commissaire chargée des partenariats internationaux. Au nom de la commission du développement (DEVE), son président, Tomas Tobé (PPE, Suède), a soutenu le concept d'une stratégie globale avec l'Afrique, à condition que cette stratégie comprenne un plan concret, une analyse des résultats négatifs et positifs possibles et des outils efficaces de suivi et de coordination de l'aide. Le 15 juillet 2020, la commission DEVE a procédé à un échange de vues sur le sujet avec la commissaire Urpilainen et des représentants de haut niveau du SEAE.

En février 2021, la commission DEVE a adopté un [rapport d'initiative](#) sur les aspects de la stratégie proposée en matière de **développement durable et inclusif**. Le rapport souligne la nécessité d'adapter le partenariat à la lumière des effets du coronavirus, qui risquent de creuser les inégalités, d'accroître l'insécurité alimentaire et la pauvreté et d'aggraver l'insécurité en Afrique. Il appelle à une coopération plus étroite dans des domaines clés tels que **la sécurité, l'agriculture et la santé**, afin de mieux anticiper les crises sanitaires futures. Il insiste sur le fait que les relations futures doivent s'éloigner d'une dynamique donateur-bénéficiaire et donner aux pays africains les moyens de parvenir à un développement durable, y compris par le biais d'un **commerce équitable et éthique**. Selon le rapport, le partenariat devrait accorder la priorité au **développement humain et aux droits de l'homme**, y compris la santé et les droits sexuels et génésiques.

Compte tenu de la croissance démographique rapide en Afrique, le rapport appelle à faire de la **jeunesse** une priorité de l'aide au développement et à accorder une attention urgente aux enfants vivant dans les zones de conflit. Il regrette que les relations entre l'UE et l'Afrique aient été dominées par la question de la migration et note en particulier les divergences dans ce domaine entre les mandats de négociation de l'UE et des pays ACP pour le futur accord UE-ACP. Il suggère qu'un partenariat renouvelé contribue à l'élaboration d'une **politique migratoire équitable**, s'attaquant réellement aux causes profondes de la migration et améliorant la mise en œuvre d'une politique efficace en matière de visas et de migration légale. Le partenariat devrait soutenir la **mobilisation accrue des ressources nationales dans les pays africains**, notamment par la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale. Le rapport souligne la nécessité que le nouvel instrument budgétaire pour l'action extérieure (instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale, [IVCDCI](#)) consacre des ressources suffisantes, notamment aux **objectifs climatiques**. Il souligne que de nombreux États membres n'ont pas atteint l'objectif de 0,7 % du revenu national brut (RNB) pour l'aide publique au développement (APD) et que certains ont même réduit leur APD.

Rapport d'initiative: [2020/2041\(INI\)](#); commission compétente au fond: DEVE; rapporteure: Chrysoula Zacharopoulou, (Renew, France). Pour plus d'informations, reportez-vous à notre briefing «[Towards a new EU strategy with Africa: A renewed focus on outreach](#)».

